

C'est mon argent et c'est moi qui dirige mes comptes, pas une banque !

Votre argument de "rejet bancaire" est juridiquement nul : j'ai révoqué mon ancien compte, le nouveau RIB est validé chez vous depuis le 12 mai et vous devez y verser mes fonds sans délai.

Vous m'aviez dit 3 mensonges CONTRADICTOIRES d'abord que le gestionnaire qui avait fait l'erreur et qu'il allait me payer lundi 8.

Le Directeur Général et le Directeur de la Clientèle ont été saisis par mise en demeure ce jour pour exiger mon virement sous 24 heures.

Et sinon je vais faire un scandale médiatique !

Pour faire valoir ce que de droit !